



Règlement du concours

« Cosplay-Portrait »

Photographiez-vous dans une mise en scène fantasy

Définition du cosplay : Pratique consistant à se déguiser en personnage de roman, de manga, de film, de jeu vidéo, etc... (ici inspiré de l'univers Fantasy). Le costume est souvent majoritairement fait main.

Définition de la fantasy : Genre littéraire dans lequel l'action se déroule dans un monde imaginaire peuplé d'êtres surnaturels, mythiques ou légendaires.

La Médiathèque-Espace culturel de Saint-Jean-de-Monts organise, du 21 octobre 2024 au 31 janvier 2025, un concours de photos de cosplay dans le cadre de son programme « Février Fantasy » (février 2025).

Ce concours est ouvert à tous, à partir de 6 ans, que l'on soit inscrit ou non à la médiathèque, à l'exception des membres du jury et leurs familles.

Article 1 : Objet du concours

Réaliser un costume assorti ou non d'un maquillage représentant un personnage imaginaire, prendre une photo et l'envoyer par mail à l'adresse suivante :

mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr (la médiathèque imprimera les photos)

Il peut être issu d'un univers fantastique déjà existant (romans fantasy, bandes dessinées, mangas, films, séries, jeux vidéo, jeux de société...) ou être une création originale (sorcières, trolls, enchanteurs, licornes, elfes, dragons, banshees, lutins, griffons, sirènes, goules...)

Chaque participant doit avoir réalisé au moins 40 % de son costume lui-même. Seront évalués, les costumes (tenue, maquillage, accessoires) et la mise en scène (fond de la photo, mouvement...)

Article 2 : Participation

La participation au concours est gratuite et sans obligation d'adhésion à la médiathèque.

Les participants sont répartis en quatre catégories :

- 1. Enfant : 6-10 ans**
- 2. Ado : de 11 ans à 15 ans**
- 3. Adulte : 15 ans et plus**
Ces trois catégories participent à titre Individuel
- 4. Groupe/famille : classes, centres de loisirs, seniors, parents/enfants**

Il sera demandé aux participants de fournir par mail à l'adresse : mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr :

- Objet du mail : Concours cosplay
- Le formulaire de droit à l'image rempli (vous pouvez le retirer à la médiathèque ou le télécharger sur le portail des bibliothèques)
- Le bulletin d'inscription complété
- La photo de vous avec votre cosplay/costume et mise en scène
- Un titre pour votre photo (nous l'afficherons dans la médiathèque)
- Nom du/des personnage(s)/créature(s) représenté(s)
- Votre nom/prénom
- Quelles parties du cosplay ont été réalisées à la main (non achetées)
- *Facultatif : Des photos de la fabrication de votre costume étape par étape*

Article 3 : Calendrier du concours

- 21 octobre 2024 : Ouverture du concours
- 31 janvier 2025 : Date limite de l'envoi des photos
- Du 7 au 28 février 2025 : Exposition des photos dans la Médiathèque
- 22 février 2025 : Remise des prix, n'hésitez pas à venir costumés

Article 4 : Conditions générales

Les participants ont l'obligation de remplir le bulletin d'inscription et le formulaire de droit à l'image pour participer au concours.

Les participants autorisent par avance l'exposition de leur photo dans la médiathèque avec leur nom/prénom, ainsi que leur diffusion sur le portail internet de la médiathèque et de la ville, et leurs réseaux sociaux dans le cadre du concours.

Les participants autorisent l'organisateur à reproduire et à utiliser les photographies de leur cosplay sans que cette utilisation puisse leur conférer un droit à rémunération ou avantage quelconque. En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit à l'organisateur.

Les tirages photos seront restituées aux participants au terme de leur exposition.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion du concours « Concours Cosplay ». Les données sont conservées pour une durée de deux ans et sont destinées à un usage interne par le service médiathèque de la Ville de Saint-Jean-de-Monts ainsi qu'aux publications sur les moyens de diffusion de la ville pour promouvoir l'évènement et/ou faire une rétrospective sur cette dernière. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant de préférence par voie électronique à l'adresse affaires-juridiques@mairie-saintjeandemonts.fr ou à défaut par voie postale : Ville de Saint-Jean-de-Monts, service juridique, 18, rue de la Plage, 85160 Saint-Jean de Monts.



Bulletin de participation

« Cosplay-Portrait »

Photographiez-vous dans une mise en scène fantasy

Saint Jean de Monts

A renvoyer par mail à l'adresse :

mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr ou à déposer à la

Médiathèque : Boulevard du Maréchal Leclerc – 85160 Saint Jean de Monts, avant le 31 janvier 2025 dernier délai.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse mail	
Age	
Catégorie	<input type="checkbox"/> Enfant 6-10 ans <input type="checkbox"/> Ado 11-15 ans <input type="checkbox"/> Adulte 15 ans et plus <input type="checkbox"/> Groupe

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement

A Saint Jean-de-Monts, le

Signature(s) :

(pour les mineurs, signature du/des représentant(s) légal(aux))



DROIT À L'IMAGE : AUTORISATION DE DIFFUSION

Saint-Jean de Monts

Dans le cadre du concours « Cosplay-Portrait » organisé par la Médiathèque-Espace culturel de Saint-Jean-de-Monts, vous avez créé des images de vous-même et de vos proches.

Ces images peuvent être utilisées dans la communication informant sur les actions culturelles de la ville de Saint-Jean-de-Monts : communication papier, web, réseaux sociaux...

La Médiathèque-Espace culturel de Saint-Jean-de-Monts s'engage à ce qu'aucune exploitation des images ne soit susceptible de porter atteinte à votre vie privée.

Je soussigné(e) :

Téléphone :

Courriel :

Responsable légal de l'enfant,

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance de l'enfant :

- Autorise la ville et la Médiathèque-Espace culturel de Saint-Jean-de-Monts, à utiliser et diffuser les créations et photographies sur lesquelles je figure, ainsi qu'à exploiter ces images, en partie ou en totalité, dans le cadre d'une exposition, sur des supports imprimés ou web (réseaux sociaux, sites internet), à des fins de création et de communication, jusqu'en mai 2026.

Date et signature